



12 Aout 2025

A l'attention de

25 / 16 33

Messieurs les présidents des ligues nationales et régionales

Objet : Mise en place du bordereau d'assurance digitalisé

Messieurs

Dans le cadre de notre engagement pour la digitalisation, la simplification des processus administratifs et la modernisation du partenariat avec Atlantasanad, la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) vous informe qu'à partir de la saison 25/26, l'utilisation exclusive du bordereau d'assurance digitalisé via le système FRMF GESTION devient obligatoire pour toutes vos opérations.

Cette démarche vise à :

- Renforcer l'efficacité et la traçabilité des échanges.
- Réduire les délais de traitement.
- Faciliter l'accès à une base de données centralisée pour une gestion optimale des assurés.

Nous vous prions de bien vouloir informer l'ensemble des clubs affiliés et de veiller à ce que cette transition soit réalisée dans les meilleures conditions afin de répondre à ces nouvelles obligations d'assurance.

Pour vous accompagner, nos équipes restent à votre disposition pour toute assistance ou formation complémentaire, via le centre relation client assurance aux coordonnées suivants :

- **Téléphone : 06.63.54.58.98/34**
- **Mail : gestion@frmfassurances.ma**

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et coopération durant cette période de transition.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général

Tarik NAJEM

